# 

# 3e édition - Trophées de l’Artisanat de Côte-d’Or

**Lundi 28 novembre 2022 à l’Écrin - Talant**

# DOSSIER DE CANDIDATURE

# Date limite de dépôt des dossiers de candidature :

# Jeudi 15 septembre 2022

# soit par courrier :

# LE BIEN PUBLIC (BP EVENEMENTS)

# 7, bd Chanoine Kir - BP 21550 - 21015 DIJON Cedex

# soit par email

[artisanat21@lebienpublic.fr](mailto:artisanat21@lebienpublic.fr)

# Pas d’envoi de clé USB

# Participation gratuite

**Critères d’éligibilité :**

Quel que soit le secteur (bâtiment/métiers de bouche/production et services) :

* Nous récompensons une histoire et un parcours, si possible original.
* Le chef d’entreprise doit porter les valeurs de l’artisanat : qualité/innovation, transmission des savoirs, proximité…
* L’entreprise est issue du département de la Côte-d’Or et doit avoir son siège en Côte-d’Or
* Dans la mesure du possible sont primées des artisans / entrepreneurs qui n’ont pas déjà reçu de nombreux prix : on cherche plus à mettre en avant des « révélations » que des « valeurs sûres et confirmées »
* L’entreprise doit être inscrite au répertoire chambre de métiers et de l’artisanat
* Le jury s’interdit de décerner un Trophée conjointement à deux lauréats qui seraient arrivés ex-aequo.
* Un artisan / entrepreneur ne peut pas être lauréat deux années consécutives.

Concernant les trophées de **l’artisan «** **espoir de l’année** » :

* L’âge n’est pas un critère, le trophée récompense un jeune entrepreneur qui a créé ou repris une entreprise depuis au moins un an (au 10/09/2022).

Concernant les trophées de **l’artisan de l’année**:

* La personne doit être chef d’entreprise depuis au moins 5 ans (au 10/09/2022).

Concernant le trophée **apprenti de l’année**, ce trophée récompense un parcours exemplaire d’un apprenti d’une entreprise artisanale (le lauréat devra avoir été ou est apprenti sur l’année 2022 dans une entreprise artisanale pouvant elle-même candidater aux trophées de l’artisanat au cours de l‘année 2022).

**A noter :**

**Métiers du bâtiment :**

Plombier, chauffagiste, maçon, plâtrier, peintre, charpentier, électricien…

**Métiers de bouche :**

Boulanger, pâtissier, glacier, chocolatier, boucher, charcutier, traiteur, fromager, poissonnier …

**Métiers des services et de la production :**

Coiffeur, esthéticienne, fleuriste, cordonnier, horloger-bijoutier, mécanique auto, cycles, électrotechnicien …

**Le jury :**

⦁ Pour procéder à la désignation des lauréats 2022 des Trophées de l’Artisanat de Côte-d’Or, le jury se réunit dans les locaux du Bien Public (Les membres du jury s’engagent à ne divulguer aucune information concernant les délibérations, ni le nom des lauréats, avant la cérémonie).

⦁ Les lauréats sont désignés lors de la réunion du jury, qui se compose de :

* Frédéric BOUVIER, Directeur départemental du Bien public (Président du jury)
* Un représentant par partenaire

⦁ Le jury se déclare libre, indépendant et souverain.

⦁ Les lauréats sont désignés à la majorité des membres présents du jury.

**Liste des trophées** :

* Trophée du bâtiment, l’artisan de l’année
* Trophée du bâtiment, l’espoir de l’année
* Trophée des services/de la production, l’artisan de l’année
* Trophée des services/de la production, l’espoir de l’année
* Trophée des métiers de bouche, l’artisan de l’année
* Trophée des métiers de bouche, l’espoir de l’année
* Trophée de l’apprenti de l’année
* Trophée coup de cœur du jury

**VOTRE CANDIDATURE**

**Indiquez le(s) trophée(s) pour le(s)quel(s) vous vous portez candidat :**

*NB : le jury se réserve le droit de proposer toute évolution des catégories et tout rattachement d’un dossier à une autre catégorie que celle du dépôt de candidature*

□ Trophée du bâtiment, l’artisan de l’année

□ Trophée du bâtiment, l’espoir de l’année

□ Trophée des services/de la production, l’artisan de l’année

□ Trophée des services/de la production, l’espoir de l’année

□ Trophée des métiers de bouche, l’artisan de l’année

□ Trophée des métiers de bouche, l’espoir de l’année

□ Trophée de l’apprenti de l’année

**NOM DE LA STRUCTURE :**

**DATE DE CREATION :**

**STATUT JURIDIQUE :**

**N° SIRET :**

|  |
| --- |
| **PRENOM et NOM :** |
| **TITRE :** |
| **ADRESSE :** |
| **🕾 :** |
| **EMAIL ………..…………………………………………………@..................................................** |

**LES RAISONS DE VOTRE CANDIDATURE**(*Expliquez en quelques lignes les raisons pour lesquelles votre entreprise pourrait être lauréate du trophée souhaité).*

**Spécificités / originalité … :**

Vous pouvez compléter ce dossier avec tout élément d’information qui vous paraît pertinent.